

EXERCICE 1 – FACTURES

L'entreprise VETOUT est une entreprise industrielle spécialisée dans la commercialisation de vêtements. Elle a également une activité commerciale car elle achète et revend des accessoires de mode (ceintures, chapeaux, etc...).

Travail à faire

1. Identifier si ces factures correspondent pour l'entreprise VETOUT à des factures d'achat ou de vente.
2. Compléter les factures.
3. Rappeler les différentes réductions commerciales et financières qui peuvent figurer sur une facture.

VETOUT				
Facture n° 210			02/12/N	
Doit :		KIABI		
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant
RO54	Robe GRICHIC	200	19,00	
PA26	Pantalon Slim	500	9,50	
			BRUT HT	
			- Remise 5 %	
			Net commercial HT	
			TVA 19,6 %	
			Net à payer TTC	
Paiement sous 30 jours				

CHAPI CHAPO				
Facture n° 123			05/12/N	
Doit :		VETOUT		
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant
SH50	Chapo Fun	100	12,00	
BO32	Bob SINCLERE	50	5,00	
CA45	Casketi	200	3,00	
			BRUT HT	
			- Remise 5 %	
			Net commercial HT	
			- Escompte 2 %	
			Net financier HT	
			Port forfaitaire	20,00
			Net HT	
			TVA 19,6 %	
			Net TTC	
			- Acompte versé	300,00
			Net à payer TTC	
Paiement sous 8 jours				

DE FIL EN AIGUILLES				
Facture n° 223			04/12/N	
Doit :		VETOUT		
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant
FI5643	Bobines de fils	200	2,00	
FER666	Fermetures	500	2,00	
BO555	Boutons plastique	2 000	0,05	
			BRUT HT	
			- Escompte 2 %	
			Net financier HT	
			Port forfaitaire	15,00
			Net HT	
			TVA 19,6 %	
			Net à payer TTC	
Paiement sous 8 jours				

VETOUT				
Facture n° 211			06/12/N	
Doit :		CACHE CACHE		
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant
TS54	T Shirts	500	5,00	
PU25	Pulls bleus	50	28,00	
			BRUT HT	
			- Remise 5 %	
			Net com. 1 HT	
			- Remise Sup 2 %	
			Net com. 2 HT	
			Port forfaitaire	50,00
			Net HT	
			TVA 19,6 %	
			Net à payer TTC	
Paiement sous 30 jours				

EXERCICE 2 – PREMIERS ENREGISTREMENTS

L'entreprise LES MOUTONS BLANCS, fabricants de pulls en laine vierge, a établi la facture donnée ci-dessous et l'a adressée à un client détaillant G. CHAUT.

LES MOUTONS BLANCS 51000 CHÂLONS en CH.		Doit :		G. CHAUT 01 001 BOURG EN BRESSE	
V/Réf.	Commande en date du 15/03/N		FACTURE		
Par SERNAM	Date : 20/03/N Poids total : 35 kg	N°1256 Le 22/03/N			
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant	
3456	Pulls élise	48	20,00		
4567	Pulls lucie	12	25,80		
			BRUT HT		
			TVA 19,6 %		
			Net à payer TTC		
Paiement sous 30 jours					

Travail à faire

1. Identifier sur cette facture le client, le fournisseur, la date et la référence de la facture.
2. Préciser le type d'activité de l'entreprise LES MOUTONS BLANCS et du détaillant G. CHAUT.
3. Compléter cette facture.
4. Enregistrer cette facture dans le journal des 2 entreprises.

EXERCICE 3 – PREMIERS ENREGISTREMENTS

La scierie DOMINGUEZ est spécialisée dans la fabrication de planches et panneaux de bois divers qu'elle vend à des menuiseries. Le 12/04/N, elle a établi la facture suivante :

SCIERIE DOMINGUEZ 73101 AIX LES BAINS		Doit :		MENUISERIE LAGOUTTE 73101 AIX LES BAINS	
Facture 4589		12/04/N			
Paiement comptant par retour de courrier					
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Taux remise	Montant
320C	Planches chêné - m ²	25	12,00	10%	
428S	Planches sapin m ²	20	8,00	5%	
142H	Panneaux hêtre - m ²	30	9,50	5%	
				Net. Com HT	
				Escompte 2 %	
				Net financier HT	
				TVA 19,6 %	
				Net à payer TTC	
Paiement comptant.					

Travail à faire

1. Préciser le type d'activité des entreprises concernées par cette facture.
2. Compléter cette facture.
3. Enregistrer cette facture dans le journal des 2 entreprises.

EXERCICE 5 – PREMIERS ENREGISTREMENTS

L'entreprise VÊT'CHIC est spécialisée dans le prêt-à-porter masculin et féminin. Parallèlement à son activité principale, la revente d'articles de grandes marques, elle réalise sa propre ligne de vêtements haut de gamme. Les opérations du mois de décembre sont les suivantes :

- 01/12 Réception de la facture D657 du fournisseur CACHAREL : 400,00 € HT à régler le 28/01.
- 02/12 Réception de la facture n° 32144 concernant l'achat de tissu satin polyester d'un montant de 1 234,00 € TTC à payer le 01/01 au fournisseur CROCOS.
- 05/12 Envoi de notre facture n° VE456 à Mme JASMIN pour une robe de chez NINA RICCI : 465,00 € HT. Port forfaitaire : 50,00 € HT.
- 07/12 Achat de costumes et chemises hommes nouvelle collection Yves Saint Laurent pour un montant brut de 3 563,00 € HT. Remise de 8 % sur la facture n° 9987.
- 09/12 Envoi de notre facture n° VE457 à Mme JACQUOT pour la réalisation de la robe de mariée de leur fille pour un montant de 1 989,00 € TTC payable le 09/01.
- 12/12 Réception de la facture n° 6890 du fournisseur LAMARTINE concernant un rouleau de soie et 3 mètres de dentelle blanche pour un montant total de 390,00 € HT. Un escompte de 3 % est accordé pour paiement comptant par chèque bancaire.
- 15/12 Vente de tenues spécifiques confectionnées spécialement pour le personnel du RICHE HOTEL : facture n° n° VE458, brut : 5678,00 € HT, remise de 10 % et escompte de 2 % pour paiement sous 8 jours. Port forfaitaire : 200,00 € HT.
- 16/12 Vente d'un ensemble camarguais de marque MARIE SARA à M. TORRES. Facture n° n° VE459 à régler avant le 31/01 pour un montant de 485,00 € TTC compte tenu d'une remise de 5 %.
- 18/12 Achats de gilets et de pulls de la marque Aigle selon la facture n° 34145 d'un montant brut de 2 349,00 € HT. Remise obtenue de 5 %. Règlement le 31/12.
- 21/12 Réception de la facture de J.P. GAUTHIER n°2487 pour un montant de 678,00 € HT avec escompte de 4 % pour paiement anticipé début janvier au lieu de fin février.
- 23/12 Achat de 3 mètres de velours et tissus écossais pour la réalisation de la prochaine collection. 395,00 € HT. Remise de 10 % sur la facture n° 7123 du fournisseur LAMARTINE.
- 31/12 Envoi chèque au fournisseur AIGLE correspondant à la facture du 18/12.

Travail à faire

Enregistrer ces opérations dans le journal de l'entreprise VET'CHIC.

EXERCICE 6 : FACTURES DE DOIT / FACTURES D'AVOIR

L'entreprise CONFIPOTE est une entreprise industrielle et commerciale. Elle produit des pots de confiture et commercialise en complément des pâtes de fruit qu'elle achète à un grossiste.

Travail à faire

- Rappelez dans quels cas une entreprise peut être amenée à établir une facture d'avoir.
- Compléter les factures d'avoir suivantes.
- Enregistrez ces factures au journal de l'entreprise CONFIPOTE puis au journal de l'entreprise FANNY.

CONFIPOTE			
Facture n° 210		Doit : Epicerie Fine FANNY	
		10/10/N	
Désignation	Qté	Prix unitaire HT	Montant
Confiture fraise (250 g)	200	1,50	300,00
Pâte de fruit (200 g)	50	6,50	325,00
		BRUT HT	625,00
		- Remise 5 %	31,25
		Net commercial HT	593,75
		TVA 5,5 %	32,66
		Net à payer TTC	626,41
Paiement sous 30 jours			

CONFIPOTE			
Facture n° A210		AVOIR Epicerie Fine FANNY	
		12/10/N	
Désignation	Qté	Prix unitaire HT	Montant
Retour Confiture fraise	50		
		BRUT HT	
Paiement sous 30 jours			

CONFIPOTE			
Facture n° 123		Doit : Epicerie Fine FANNY	
		25/10/N	
Désignation	Qté	Prix unitaire HT	Montant
Confiture cassis (250 g)	200	1,50	300,00
Pâte de fruit (500 g)	50	9,50	475,00
		BRUT HT	775,00
		- Remise 5 %	38,75
		Net commercial HT	736,25
		- Escompte 2 %	14,73
		Net financier HT	721,52
		Port forfaitaire	20,00
		Net HT	741,52
		TVA 5,5 %	40,78
		Net à payer TTC	782,30
Paiement sous 8 jours			

CONFIPOTE			
Facture n° A123		AVOIR Epicerie Fine FANNY	
		27/10/N	
Désignation	Qté	Prix unitaire HT	Montant
Retour Confiture cassis	100		-
			-
			-
			-
			-
			-
Paiement sous 8 jours			

CONFIPOTE			
Facture n° 124		Doit : Epicerie Fine FANNY	
		08/11/N	
Désignation	Qté	Prix unitaire HT	Montant
Confiture poire (250 g)	100	1,50	150,00
Pâte de fruit (200 g)	100	6,50	650,00
		BRUT HT	800,00
		- Remise 5 %	40,00
		Net commercial HT	760,00
		TVA 5,5 %	38,00
		Net à payer TTC	798,00
Paiement sous 30 jours			

CONFIPOTE			
Facture n° A124		AVOIR Epicerie Fine FANNY	
		10/11/N	
Désignation	Qté	Prix unitaire HT	Montant
Remise supplémentaire de 10 % sur votre commande			
Paiement sous 8 jours			

CONFIPOTE			
Facture n° 125		10/12/N	
Doit :		Epicerie fine FANNY	
Désignation	Qté	Prix unitaire HT	Montant
Confiture poire (250 g)	2 000	1,50	3 000,00
Confiture figue (250 g)	1 000	2,50	2 500,00
		BRUT HT	5 500,00
		- Remise 2 %	110,00
		Net commercial HT	5 390,00
		- Escompte 1 %	53,90
		Net financier HT	5 336,10
		Port forfaitaire	100,00
		Net HT	5 436,10
		TVA 5,5 %	298,99
		Net à payer TTC	5 735,09
Paiement sous 8 jours			

CONFIPOTE	
Facture n° A125	12/12/N
AVOIR Epicerie fine FANNY	
	Montant
Rabais supplémentaire de 10 % sur les pots de confiture de figue	
Paiement sous 8 jours	

EXERCICE 7 – FACTURATION / ENREGISTREMENTS

La société LACQUETTE est une PME spécialisée dans la commercialisation de linge de maison. Au cours de la première semaine du mois d'avril N, la société LACQUETTE a établi les factures suivantes :

- 03/04 Vente au client TOUDOUX 20 parures de lit à 21,50 € l'une et 12 couettes à 30,80 € l'une. Facture n° 23954. Règlement sous 8 jours.
- 04/04 Vente au client FORBIN 20 nappes à 12,70 € l'une, 120 serviettes à 7,60 € les 6 et 300 torchons à 18,50 € la douzaine. Facture n° 23955. Règlement sous 30 jours.
- 05/04 Retour par le client TOUDOUX de 2 parures de lit non-conformes. L'avoir n° A415 lui est adressé ce jour.

Annexe : conditions générales de vente

- Remise de 10 % pour un montant total d'achat brut supérieur à 500 €
- Règlement à 30 jours fin de mois de facturation. Escompte de 2 % si paiement avant 10 jours.
- Port forfaitaire : 30 € HT. Port gratuit pour un montant total d'achat brut supérieur à 1 000 €
- Le prix des articles est soumis à la TVA au taux de 19,60 %.

Travail à faire

- Présentez les calculs des factures du mois d'avril N.
- Enregistrez les factures au journal de la société LACQUETTE.

EXERCICE 8 : FACTURATION / ENREGISTREMENTS / AVOIR

Le 15/04, la biscuiterie de KER LANN, biscuiterie industrielle, a livré les articles suivants au client REUNET, 3 place de la Libération, 77290 MITRY-MORY. Facture n°45. Paiement à 30 jours.

- 500 boîtes de 100 galettes à 2,50 € l'une.
- 100 sachets de 50 galettes à 1,20 € l'un.
- 280 sachets de 10 crêpes sucrées à 1,05 € l'un.
- 250 sachets de 10 crêpes de sarrasin à 1,50 € l'un.
- Conditions : TVA 5,5 %. Remise de 10 % sur les sachets.

Le 20/04/N, le client signale un rabais de 2 % oublié sur les boîtes de galettes.

Travail à faire

- Présenter le calcul de la facture relative à cette livraison
- Présenter le calcul de la facture d'avoir A256 relative au rabais oublié.
- Enregistrer au journal de la biscuiterie de KER LANN ces deux factures.

EXERCICE 9 : ACHATS/ VENTES / AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

L'entreprise PARFIOUME est spécialisée dans la fabrication de produits de beauté élaborés à partir d'huile d'argan. En complément de son activité principale, elle commercialise également des accessoires de beauté (fleur de douche, accessoires pour cheveux,...)

Travail à faire

Enregistrez dans le journal de l'entreprise PARFIOUME les opérations suivantes réalisées au cours du mois de novembre N.

- 01/11 Achat de 50 litres d'huile d'argan au fournisseur OUALID. Prix du litre HT : 150,00 €
Remise de 5 % Un escompte de 2 % nous est accordé car nous nous engageons à payer sous 8 jours. Facture n°18 E 54.
- 02/11 Paiement au Trésor public de l'amende pour stationnement interdit. Montant 40,00 € en espèces. Pièce de caisse n°12.
- 03/11 Encaissement du loyer d'un entrepôt loué à un confrère : 3 400,00 € par chèque postal n°2345.
- 04/11 Envoi du chèque n° 48977 pour paiement du fournisseur OUALID.
- 05/11 Achat de fournitures de bureau payées comptant par chèque bancaire n° 48978. Chèque de 107,64 € TTC.
- 08/11 Achat de timbres postaux payés en espèces : 250,00 €. Pièce de caisse n°13.
- 10/11 Vente au client RAZIA, facture n° 234
- 150 fleurs de douche à 1,50 € HT l'unité
- 90 flacons de crème à l'argan pour le corps à 22,00 € HT l'unité
Une remise de 5 % est accordée.
Port forfaitaire : 15,00 € HT
Paiement sous 30 jours
- 12/11 Achat de 100 brosses à cheveux au fournisseur COIFTOU au prix unitaire de 2,00 € HT.
Un escompte 2 % nous est accordé pour paiement comptant par chèque bancaire n° 48979.
Facture n° 522.
- 23/11 Règlement par chèque bancaire n° 48980 de la prime d'assurance annuelle du local : 2 500,00 €
- 24/11 Le client RAZIA nous retourne 50 fleurs de douche non conformes à la commande.
L'avoir n° A234 est établi.
- 27/11 Avis de débit n°89 du Crédit Lyonnais pour imputation du coût de la location du coffre-fort : 50,00 € HT.
- 28/11 Encaissement des intérêts sur prêt : 310,00 € par virement bancaire. Avis de crédit n°15.
- 29/11 Le client RAZIA nous envoie le règlement du montant restant dû par chèque bancaire n°675.
- 30/11 Le fournisseur OUALID nous accorde une ristourne semestrielle calculée sur le total des achats de la période. (CA de la période : 6 250,00 € HT). Avoir A26.

Tranche de CA HT	Taux de la réduction
0 – 2 000	1 %
2 000 – 4 000	2 %
Plus de 4 000	4 %